

# La CGT REFUSE l'austérité pour les cheminots !

## SALAIRES UN ENJEU FONDAMENTAL !

A l'heure où les mobilisations se multiplient et se poursuivent dans nombre d'entreprises pour obtenir de véritables augmentations de salaires permettant aux salariés de vivre dignement, les actionnaires des banques continuent d'augmenter leurs marges de profits en amplifiant leurs stratégies spéculatives.

Sous prétexte de crise financière et de pression des agences de notations, les salariés subissent la voracité des marchés et devraient accepter de nouveaux sacrifices.

L'épisode déplorable du retard de paiement de la PFA et la réaction de colère légitime des cheminots est éloquente du mépris des institutions financières et du fait que la situation du pouvoir d'achat atteint un seuil critique à la SNCF.

Ce sujet a éclairé sur la réalité des enjeux salariaux à la SNCF et sur l'impérieuse nécessité d'obtenir dès le mois de janvier 2012 de réelles et productives négociations salariales permettant de réévaluer significativement le point 100 de la grille salariale afin d'améliorer le pouvoir d'achat de tous.

En effet, les hausses vertigineuses des prix dès le 1<sup>er</sup> janvier augurent d'une année particulièrement difficile pour les salariés, surtout si le Gouvernement persiste dans sa volonté d'imposer la mal nommée « TVA Sociale ».

Pour la CGT, cette mesure est une arnaque, une mesure anti-sociale.

L'augmentation de la TVA aura un effet négatif sur le pouvoir d'achat de toute la population. De plus, la TVA, dont l'impact est plus fort pour les bas revenus que pour les hauts revenus, est particulièrement inégalitaire. Cela va aussi réduire la croissance et amplifier la crise.

L'instauration de cette TVA anti-sociale ne vise qu'à répondre à une préconisation patronale de transférer 80% de cotisations sociales sur le contribuable et le consommateur.

RETRAITE  
No 10  
SALAIRE

+2,5%

C'est la hausse officielle des prix sur l'année 2011.

Le seul mois de décembre a connu une inflation de +0.4% après un mois de novembre à +0.3%.

Dans le même temps, les cheminots auront subi l'accord salarial minoritaire à +0.4% au 1<sup>er</sup> octobre et la « mesurette » de +0.5% de l'entreprise au 1<sup>er</sup> avril, soit une perte de pouvoir d'achat sur l'année de près de 2% en moyenne !

Cette dégradation des moyens de vivre pour les cheminots se renforce au regard de l'inflation annuelle des fruits frais (+4%), de la viande (+4%), du pain (+3.3%), du sucre (+5.6%), du lait (+3.6%) ou du café (+16.8%),...

A noter le double discours de la Direction SNCF qui a annoncé une augmentation des ses tarifs de +3.3% au 1<sup>er</sup> janvier 2012, dont +1.7% au titre de l'inflation alors qu'elle refuse de tenir compte de cet indice lors des discussions sur les salaires des cheminots.

# + 4,4 %

C'est la hausse au 1<sup>er</sup> janvier 2012 du prix du gaz décidée par le Gouvernement.

Cette mesure va peser encore lourdement sur le pouvoir d'achat des Français, au moment où la part de l'énergie, ce bien indispensable, prend de plus en plus de place dans les dépenses des ménages.

Rappelons que c'est au nom de l'application de la concurrence que le Conseil d'État avait suspendu la mesure gouvernementale de gel des tarifs gaz.

Preuve est une nouvelle fois faite aujourd'hui que la concurrence dans l'énergie, en place depuis 2007 pour les particuliers, ne fait pas baisser les prix.

## AUGMENTATION DE LA PRIME DE TRAVAIL

Depuis juillet 2011 et suite à la signature de l'accord « convergences des primes de travail » par la CGT, les cheminots au code prime 1 et 2 ont bénéficié à ce jour d'une augmentation de leur prime de travail de +12%, ceux des codes 11 et 42 de +8% et enfin ceux des codes 4, 52, 62 et 72 de +2%.

Cette revalorisation, qui va se poursuivre régulièrement jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015, permettra à près de 126 000 cheminots de bénéficier d'une amélioration pérenne de leur pouvoir d'achat et d'un véritable 13<sup>e</sup> mois !

# 233 MILLIONS D'EUROS

C'est la nouvelle ponction de l'État sur les comptes de la SNCF pour l'année 2011.

Ce véritable « impôt » supplémentaire est scandaleux au moment où la dette de la SNCF dépasse les 9 milliards d'€ et que les cheminots subissent une dégradation sans précédent de leurs conditions sociales.

Cet argent est le fruit du travail des cheminots et doit pouvoir être utilisé pour améliorer les conditions de travail, l'emploi... et, y compris, le pouvoir d'achat par des augmentations générales de salaires.

A noter que cette somme représente l'équivalent de près de 4 500 emplois !

## LES REVENDICATIONS : DE LA CGT

- Une revalorisation générale de l'ensemble des salaires des cheminots permettant de porter à 1700 € brut le salaire minimum d'embauche,
- Un plan de rattrapage du contentieux salarial par des augmentations générales avec comme 1<sup>re</sup> étape : +6%,
- La transformation de la PFA en véritable 13<sup>e</sup> mois pour tous,
- La revalorisation des primes de travail, des gratifications de vacances et d'exploitation,
- L'indexation des pensions sur les salaires,...

R  
E  
T  
R  
A  
I  
T  
E  
S  
A  
L  
A  
I  
R  
E